

## Projet de réaménagement de la route 323 à Lac-des-Plages

Dossier : 6211-06-035

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 13 janvier au 27 février 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de réaménagement de la route 323 à Lac-des-Plages a pris fin le 27 février 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 9 décembre 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 janvier au 27 février 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le promoteur, le ministère des Transports, compte reconstruire la route 323 dans les limites de la municipalité de Lac-des-Plages. Le tracé proposé serait d'une longueur de 6,84 kilomètres et nécessiterait une emprise d'une largeur de 55 mètres pour une superficie de 37,6 hectares. De plus, il s'éloignerait du lac des Plages et contournerait la municipalité de Lac-des-Plages et se situerait en majeure partie en milieu forestier où le déboisement serait nécessaire. Ce projet compléterait la dernière phase de la réfection de la route 323 dans la région de l'Outaouais.

Les travaux de reconstruction devraient s'échelonner sur 18 mois. Le coût du projet est estimé à 11 millions de dollars.

*(Extrait du communiqué émis le 13 janvier 2004)*

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances, de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation. Une copie de ces préoccupations accompagnant le présent compte rendu a été envoyée au chargé de projet du ministère de l'environnement.

### Les demandes d'information sur le projet

- Le tracé retenu par le promoteur ;
- les détails techniques supplémentaires sur le projet ;
- la procédure d'expropriation du ministère des Transports ;
- la durée des travaux d'excavation et de remblayage ;
- les impacts du projet sur la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé et celle des puits d'eau potable.

### Les suggestions

- La possibilité de modification du tracé pour certaines résidences ;
- la possibilité d'ajouter une sortie au pont pour aller à Vendée ;
- la possibilité d'éloigner le tracé du lac des Plages.

## Les autres préoccupations

- L'importance de la sécurité des résidents à la suite du réaménagement de la route ;
- la crainte de l'augmentation de la circulation avec le nouveau tracé.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Municipalité de Lac-des-Plages	2053, chemin du Tour-du-Lac
Bibliothèque municipale de Lac-des-Plages (pour un accès gratuit à Internet seulement)	2053, chemin du Tour-du-Lac
Municipalité d'Amherst	124, rue Saint-Louis

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
13 janvier 2004	Le Soleil	
13 janvier 2004	Le Droit	
13 janvier 2004	Le Journal de Montréal	
13 janvier 2004		La Revue de la Petite-Nation
8 février 2004		La Revue de la Petite-Nation

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 janvier 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques des Laurentides et de l'Outaouais	288	Site du BAPE

## Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques avec plusieurs journalistes de la presse écrite et électronique de la région concernée. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Des articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans les hebdos régionaux *La Revue de la Petite-Nation* et *l'Écho du Nord* (édition du Mont-Tremblant) ainsi que dans le quotidien *Le Droit*.

Québec, le 3 mars 2004

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée du dossier